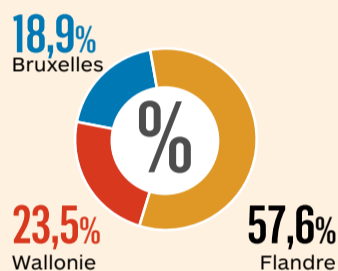


de perdre ort xelles

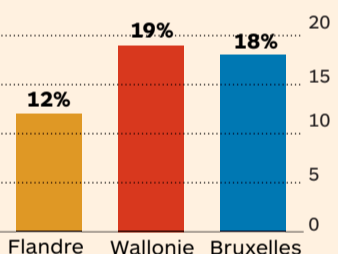
La ventilation régionale de la croissance est restée stable depuis 2002

En % dans le PIB belge (2012)



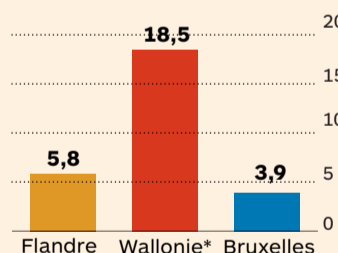
Le secteur public pèse plus lourd en Wallonie et à Bruxelles

Part du secteur public dans le PIB régional (2003-2012)



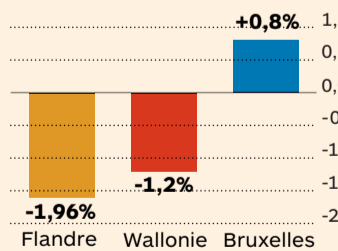
En montants absolus, la dette wallonne est la plus élevée du pays

Dette brute consolidée (En milliards d'euros, fin 2013)



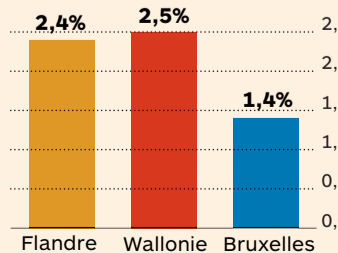
Le taux de chômage a baissé en Flandre et en Wallonie tandis qu'il a augmenté à Bruxelles

Différence de taux de chômage entre 2002 et 2012



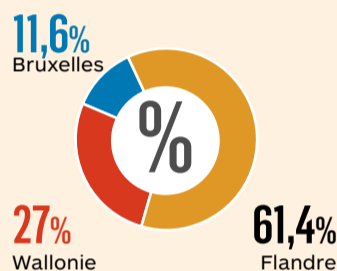
La Wallonie investit, en % de son PIB, le plus dans la R&D

Dépenses en R&D (en % du PIB, 2011)



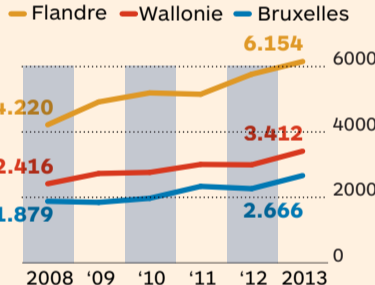
Les parts wallonne et flamande dans le RRB sont plus élevées que dans le PIB en raison du flux de navetteurs vers Bruxelles

En % dans le Revenu régional brut (2010)



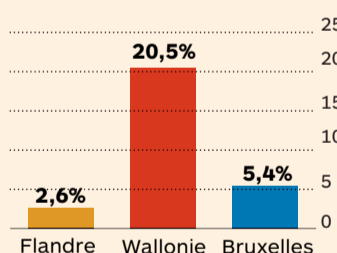
Les faillites ont davantage touché la Flandre durant la crise

Nombre de faillites



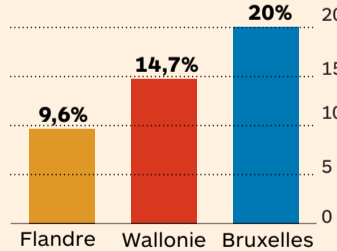
La dette wallonne pèse 10 fois plus lourd que la dette de la Flandre

Endettement, en % du PIB, fin 2013



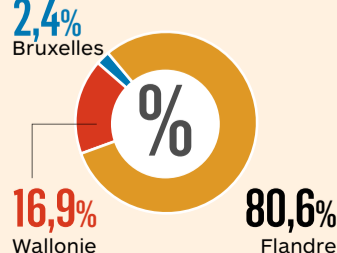
Le décrochage scolaire est très élevé à Bruxelles

En % d'élèves quittant l'école sans diplôme (2011)



Les exportations flamandes dopées par le port d'Anvers

Répartition des exportations belges (2013)



Wallonie que le RRB par habitant a le plus progressé au cours de la période 2002-2012, soit +1,2% par an en moyenne en Wallonie, contre +1,1% en Flandre et +0,5% à Bruxelles.

4 La croissance de l'emploi a été la plus forte en Wallonie

L'emploi reste le gros point noir en Wallonie et à Bruxelles, même si l'écart par rapport à la Flandre s'est quelque peu résorbé avec la crise. Entre 2002 et 2012, la Flandre a créé 227.838 emplois supplémentaires, la Wallonie 115.770 et Bruxelles 47.993. En termes relatifs cependant, c'est en Wallonie que la croissance de l'emploi a été la plus forte, soit 1% par an en moyenne, contre 0,9% en Flandre et 0,7% à Bruxelles.

5 Le chômage très préoccupant

Entre 2002 et 2012, le nombre de chômeurs a diminué de 28.351 unités en Flandre et augmenté de 22.354 unités à Bruxelles. En Wallonie, on a assisté à une quasi-stabilisation (+139 chômeurs). Ces évolutions ont entraîné une diminution du taux de chômage en Flandre (-1,6% par an en moyenne) et en Wallonie (-1,2%). A Bruxelles, par contre, le chômage a progressé de 0,8% par an en moyenne.

A cela s'ajoute un niveau de décrochage scolaire de 20% dans la capitale, le double de la Flandre (9%). Cet élément pour le moins préoccupant explique et renforce l'inadéquation entre l'offre et la demande sur le marché du travail bruxellois.

6 La Wallonie ne lésine pas sur l'investissement

Les investissements permettent, comme on le sait, de bâtir la croissance de demain. A ce jeu-là, la Wallonie fait mieux que se défendre. C'est en Wallonie en effet que la croissance des investissements a été la plus forte de 2003 à 2011, soit 2,9% par an en moyenne, contre 2,4% pour la Flandre et 1,1% seulement à Bruxelles. La position en retrait de Bruxelles s'explique par la faible présence de l'industrie dans la capitale, secteur qui attire la plus grande part des investissements.

La Wallonie est aussi la région qui, en pourcentage de son PIB, investit le plus dans la recherche et développement, soit 2,5%, contre 2,4% pour la Flandre et 1,4% pour Bruxelles. La Wallonie a par ailleurs parfaitement su tirer son épingle du jeu ces dernières années dans la chasse aux investissements étrangers, un terrain où la Flandre a longtemps excellé mais où elle semble plafonner depuis quelque temps.

Quelques bémols tout de même: les dépenses de recherche et développement en Wallonie sont concentrées dans quelques grandes entreprises issues de branches d'activité de haute technologie (GSK dans la pharmacie par exemple). Ce qui implique une forte dépendance du système d'innovation wallon par rapport à ces entreprises. Autre bémol: les dépenses publiques en R & D sont proportionnellement moins importantes en Wallonie et à Bruxelles qu'en Flandre. Faute de moyens suffisants? «C'est d'abord une question de choix», rétorque Marcus Dejardin, l'importance de la recherche financée par le secteur public en Flandre répond à une politique délibérée. La Flandre a pris la mesure du fait que c'est la recherche qui dynamisera la croissance de demain. Dernier bémol enfin: les derniers chiffres d'IBM pour 2013 montrent un tassement des investissements en Wallonie par rapport aux deux autres régions. A confirmer ou pas en 2014.

7 La dette wallonne pèse dix fois celle de la Flandre

Alors que la Flandre dégaje depuis plus de dix ans des excédents budgétaires (sauf en 2008-2009), la Wallonie n'a jamais pu présenter un budget en équilibre. Cette accumulation de déficits a poussé la dette wallonne à 18 milliards d'euros fin 2013, si

«Le secteur public offre des emplois stables et attractifs. Du point de vue individuel, ce sont des choix de carrière parfaitement rationnels. Du point de vue collectif en revanche, c'est du détournement de talent.»

Marcus Dejardin
Economiste et chercheur au CERPE



Isabelle Clerbois, Marcus Dejardin et Christophe Ernaelsteen ont ausculté les données macro-économiques des trois régions du pays.

l'on y inclut la dette de la Communauté Wallonne Bruxelles. Ce qui représente 20% du PIB wallon. Pour une région en quête de redéploiement économique, c'est un handicap sérieux. D'autant que la dette fédérale continuera dans le futur de peser sur les contribuables de l'ensemble du pays, y compris wallons. La Flandre, elle, est endettée à hauteur de 2,6% de son PIB. C'est dix fois moins que la Wallonie. A Bruxelles, la situation budgétaire est assez bien maîtrisée également. La Région bruxelloise affichait un excédent de 138 millions d'euros pour son budget 2013. Quant à la dette bruxelloise, elle reste raisonnable par rapport à son PIB (5,4%).

8 Le Plan Marshall est-il un succès?

Pour les chercheurs du CERPE, le grand mérite du Plan Marshall wallon, lancé voici 10 ans, est d'avoir ciblé un certain nombre de secteurs porteurs (aéronautique, biotechnologie, etc.) mettant fin à la dispersion des efforts qui prévalait dans les années antérieures. Ce ciblage a permis de créer des pôles de compétitivité qui ont, à leur tour, engendré des effets de débordement vers d'autres secteurs. «La question à présent sera de voir comment ces premiers résultats pourront se traduire en nouveaux projets industriels ou en royalties par exemple. Dispose-t-on de suffisamment de capital risque pour cela? A-t-on dans les entreprises les développeurs nécessaires?» s'interroge Marcus Dejardin. Autre question que pose l'économiste namurois: en mettant l'accent sur certains secteurs-clé, a-t-on suffisamment envisagé le nécessaire renouvellement du reste du tissu productif?

9 Les nouveaux transferts de compétences seront-ils bénéfiques ou préjudiciables à la Wallonie?

Avec la sixième réforme de l'Etat, les Régions disposeront de paquets de compétences plus homogènes. C'est une bonne chose, estime Christophe Ernaelsteen. «Les Régions seront entièrement responsables de la stimulation de leur économie, puisqu'elles auront l'emploi, l'enseignement, la formation, la recherche ou encore la mobilité dans leurs attributions. Mais ces responsabilités vont de pair avec des devoirs. Autrement dit, un mauvais résultat ne pourra plus être imputé au fédéral. D'autre part, il faudra que les Régions coopèrent entre elles. En matière d'emploi par exemple, une région doit être en mesure de répondre aux appels de main-d'œuvre en provenance d'une autre région. Il serait malvenu que chaque région se focalise uniquement sur sa propre économie.»

10 Avec la réduction des transferts financiers, la Wallonie sera-t-elle en mesure de s'assumer?

La récente réforme de l'Etat prévoit le maintien pendant dix ans de «socles compensatoires» garantissant aux régions les plus faibles le statu quo actuel en termes de financement. S'ensuivra un scénario d'extinction sur dix ans. Au total, la Wallonie dispose donc de vingt ans pour «se retourner».

Mais ce scénario ne tient pas compte de l'assainissement budgétaire. Car dans l'immédiat, les entités fédérées devront contribuer au retour à l'équilibre budgétaire exigé par les instances européennes. C'est pour cette raison que les transferts de compétences n'ont pas été accompagnés de l'entière des moyens financiers correspondants. Christophe Ernaelsteen: «Il y aura des efforts d'assainissement à faire, mais ils sont à la portée de la Wallonie. Et il devrait y avoir des marges budgétaires à partir de 2018 si le retour de la croissance se confirme. Plus vite l'ajustement sera fait, plus vite nous retrouverons de la marge de manœuvre. Le tout sera d'opérer les bons choix dans l'affectation des moyens budgétaires. Il faudra les concentrer sur les leviers de la croissance. La Wallonie ne peut pas se permettre de dépenser plus. Par contre, elle devra dépenser mieux les moyens dont elle dispose.»